

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 17 novembre 2016

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte 5

CIRCULAIRE N° 86192/DEF/GEND/CAB
portant abrogation de textes.

Du 19 octobre 2016

CIRCULAIRE N° 86192/DEF/GEND/CAB portant abrogation de textes.

Du 19 octobre 2016

NOR D E F G 1 6 5 1 8 9 0 C

Textes abrogés :

Circulaire n° 21000/DEF/GEND/CAB/DOC du 8 mai 1972 (BOC N° 21 du 19 juin 2009, texte 3 ; BOEM 530.1).

Circulaire n° 4650/DEF/GEND/CAB/SANT du 20 février 1980 (BOC N° 20 du 12 juin 2009, texte 12 ; BOEM 531.1).

Circulaire n° 11700/P/DEF/GEND/P/CH du 27 avril 1983 (BOC, p. 3034 ; BOEM 531.1).

Circulaire n° 1650/DEF/GEND/CAB/RP du 20 janvier 1984 (BOC N° 21 du 19 juin 2009, texte 6 ; BOEM 530.1) modifiée.

Circulaire n° 5640/DEF/GEND/CAB/RP du 26 février 1986 (BOC N° 22 du 26 juin 2009, texte 4 ; BOEM 530.1).

Circulaire n° 3100/DEF/GEND/OE/EMP du 2 février 1990 (BOC, 1993, p. 2287 ; BOEM 540.1.2.1) modifiée.

Circulaire n° 27000/DEF/GEND/CAB/RP du 13 octobre 1992 (BOC N° 18 du 29 mai 2009, texte 6 ; BOEM 530.1).

Circulaire n° 19000/DEF/GEND/OE/RE/LOG/MAT/3 du 13 juillet 1994 (BOC, 1998, p. 771 ; BOEM 532-3.1).

Circulaire n° 25400/DEF/GEND/OE/AP du 30 août 1996 (BOC N° 18 du 29 mai 2009, texte 7 ; BOEM 530.2).

Circulaire n° 618/DEF/GEND/IT du 12 décembre 1997 (BOC N° 12 du 4 mai 2009, texte 23 ; BOEM 531.6.2).

Référence de publication : BOC n° 52 du 17 novembre 2016, texte 5.

Les textes ci-après sont abrogés :

- circulaire n° 21000/DEF/GEND/CAB/DOC du 8 mai 1972 relative à la diffusion des textes émis par la direction générale de la gendarmerie nationale ;

- circulaire n° 4650/DEF/GEND/CAB/SANT du 20 février 1980 relative à la maladie alcoolique ;

- circulaire n° 11700/P/DEF/GEND/P/CH du 27 avril 1983 relative à l'application à la gendarmerie de la directive provisoire sur les poursuites judiciaires à l'encontre des membres des forces armées ;

- circulaire n° 1650/DEF/GEND/CAB/RP du 20 janvier 1984 modifiée, relative à l'opération « 10 de conduite » ;

- circulaire n° 5640/DEF/GEND/CAB/RP du 26 février 1986 relative à l'exploitation de la piste « Découverte de la sécurité à deux roues » ;

- circulaire n° 3100/DEF/GEND/OE/EMP du 2 février 1990 modifiée, relative à l'application des règles de procédures pénales en matière militaire ;

- circulaire n° 27000/DEF/GEND/CAB/RP du 13 octobre 1992 relative à la revue d'études et d'informations de la gendarmerie ;

- circulaire n° 19000/DEF/GEND/OE/RE/LOG/MAT/3 du 13 juillet 1994 relative aux procédures à appliquer dans les unités de gendarmerie en cas d'accident ou d'incident dû aux armes, munitions et explosifs ;
- circulaire n° 25400/DEF/GEND/OE/AP du 30 août 1996 relative à la conduite à tenir à l'égard des représentants d'administrations ou de sociétés privées se livrant à des enquêtes statistiques par sondages ;
- circulaire n° 618/DEF/GEND/IT du 12 décembre 1997 relative à la mise en garde contre agissements de certaines personnes morales ou physiques se réclamant de la gendarmerie.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Christian RODRIGUEZ.